

# Petits bons, petits c...<sup>1</sup>, ou les grands sauts technologiques de l'artillerie française

**L'artillerie commence à tonner sur les champs de batailles au milieu du XIV<sup>ème</sup> siècle. C'est à Castillon en 1453 que, pour la première fois, elle décide du sort du combat qui met fin à la guerre de Cent ans. Les canons sont alors en fer montés suivant le même principe que les tonneaux. Dès cette époque la culasse a été inventée mais le procédé qui n'est pas au point - elle saute souvent à la figure du canonnier - est rapidement abandonné<sup>2</sup>. Les canons en bronze remplacent les canons de fer vers le XVI<sup>ème</sup> siècle, mais il faut attendre l'époque de Louis XIV pour qu'une véritable artillerie soit construite et organisée autour du « canon classique français »<sup>3</sup>**

La première révolution technologique majeure de l'artillerie est due à Gribeauval qui met au point un canon meilleur et moins cher - ce dont tout le monde rêve, encore aujourd'hui - que le système précédent. Pour lui, dès 1765 « *Tout se tient dans un système d'artillerie, calibre, longueur du tube, système de pointage, affût, munitions, voitures de réapprovisionnements et une lacune dans l'une des parties compromet le fonctionnement de l'ensemble* ». Gribeauval révolutionne l'art de fabriquer les canons en passant au stade industriel<sup>4</sup> et Napoléon met au point une véritable manœuvre de l'artillerie qui n'était que balbutiante avant lui et qui culmine à Wagram en 1809.

Le saut technologique suivant se déroule dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le canon n'est plus en bronze coulé mais en acier foré ; l'obus remplace le boulet ; l'âme est rayée pour augmenter la précision et la portée et le chargement se fait par la culasse. Mais la France n'a pas été au rendez-vous technologique en 1870 face à la Prusse. Après cette guerre, le canon « moderne » est presque au point avec l'invention de la poudre sans fumée et des explosifs brisants dans les obus, mais le canon recule à chaque départ de coup : la cadence de tir n'est guère améliorée et la convergence aléatoire.

A l'extrême fin du XIX<sup>ème</sup>, tous les pays industrialisés rivalisent pour trouver la bonne technique pour maîtriser le recul. La France met au point le canon de 75 m/m modèle 1897 qui est une vraie révolution technique. Le recul est enfin jugulé. Ce canon peut atteindre une cadence de tir d'une quinzaine de coups à la minute, la

précision n'a jamais été aussi bonne. Ce canon a marqué son temps et près de cinquante ans de l'histoire de l'artillerie<sup>5</sup>. Il est toujours, depuis la fin de la Grande Guerre, la pièce d'honneur de l'artillerie américaine et, plus récemment, de l'école d'application de l'artillerie à Draguignan.

Il n'y a pas, depuis 1897, de réel changement lié au canon proprement dit. Certes, les calibres et les portées ont considérablement augmentés. La traction hippomobile a été remplacée par le cheval vapeur, les roues en bois par des pneumatiques ou des chenilles, le chargement a été automatisé, mais tout cela ne constitue que des améliorations. Depuis 1897, il n'y a pas de saut technologique autour du tube. Avec le missile, le saut technologique a changé de support sans oublier d'autres innovations majeures : la radio qui abolit la distance entre l'avant et l'arrière, la météorologie appliquée à la balistique, la topographie de l'avant, ... et demain les obus « intelligents » qui embarquent seulement une parcelle de l'intelligence des artilleurs et des ingénieurs !...

Lieutenant-colonel Gilles AUBAGNAC  
Conservateur du musée



Officier d'artillerie réglant le tir du "75". Nos vaillants artilleurs à l'œuvre.

<sup>1</sup> Cette plaisanterie est réservée aux vieux artilleurs qui ont longuement fréquenté les observatoires, à Suippes, Mailly, Valdahon, Canjuers...

<sup>2</sup> Un pierrier à boîte de ce type peut être vu au musée de l'Artillerie de Draguignan

<sup>3</sup> Un exemplaire est présenté au musée.

<sup>4</sup> Un affût du système Gribeauval est présenté au musée.

<sup>5</sup> Aujourd'hui, au musée de l'Artillerie, « musée de France » le canon de 75 a le même statut juridique que la Joconde